

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de convocation : 08/12/2023	L'an deux mille vingt-trois, le 14 décembre, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de M. André PHILIPOT, Maire. Étaient présents Mme Colette PENDRIGH, Mme Stéphanie GARNIER, M. Christian LAN, M. Michel LEBOUÇ, Mme Madeleine BARBELETTE, M. Didier PETITPAS, Mme Laëtitia SALIOT,
Date d'affichage : 08/12/2023	
Nbre de conseillers :	
En exercice : 14	
Présents : 8	
Votants : 13	

Absents excusés :

M. Patrick DEMARQUET

Mme Sylvie COUPE donne pouvoir à Mme Stéphanie GARNIER

M. Boris BOYAVAL donne pouvoir à M. Christian LAN

M. Anthony PRUNIER donne pouvoir à M. Michel LEBOUÇ

M. Bertrand MONTEBAULT donne pouvoir Mme Colette PENDRIGH

M. Nicolas MARTINAIS donne pouvoir à Mr Didier PETITPAS

N°121/2023

Proposition de mise en place d'une prime dite « inflation »

Après analyse en bureau municipal, Mr le Maire propose de mettre en œuvre pour l'année 2023, une aide auprès de nos salariés pour prendre en compte l'inflation.

Il est proposé la somme de 100 € pour une année complète et pour un temps complet et déduction des absences diverses.

Cette aide sera versée en janvier 2024.

Après en avoir délibéré, le conseil à l'unanimité, décide :

- **DE VALIDER** le versement d'une prime dite « inflation » de 100 € pour l'année 2023 aux personnes employées actuellement en fonction de la durée effectuée de son temps d'emploi et déduction des absences diverses
- **DE SOLLICITER** la commission paritaire du Centre de Gestion 35 pour avis avant décision définitive
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou l'adjoint référent à ce dossier à régler cette affaire

Certifié exécutoire, après transmission

En Préfecture le

Et publication le

Pour extrait conforme,
Le registre dûment signé,
Le Maire.

